

Licence Mathématiques, informatique

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Mathématiques, informatique. 2010, Université de Perpignan via Domitia - UPVD. hceres-02037059

HAL Id: hceres-02037059

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02037059>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Evaluation des diplômes

Licences– Vague A

ACADÉMIE : MONTPELLIER

Établissement : Université Perpignan - Via Domitia

Demande n° S3110053722

Domaine : Sciences, technologie, santé

Mention : Mathématiques Informatique

Présentation de la mention

La licence mention Mathématiques Informatique de l'Université de Perpignan est issue du regroupement des licences mention Mathématiques et mention Informatique précédemment habilitées. Deux parcours principaux sont proposés à partir du troisième semestre de la licence : un parcours Mathématiques et un parcours Informatique. Un troisième parcours, parcours Enseignement orienté Professorat des écoles, est proposé en troisième année de la licence par le choix d'options. Cette licence a pour objectif l'acquisition de compétences dans les domaines des intitulés de ses deux parcours principaux. Des poursuites d'études peuvent s'effectuer dans divers masters, dans certaines filières d'ingénieurs ou à l'issue de la deuxième année vers les licences professionnelles proposées par l'établissement. Cette licence permet également des débouchés professionnels au niveau technicien supérieur ou l'accès aux concours de la fonction publique, métiers de l'enseignement premier et second degrés notamment.

Avis condensé

• Avis global :

Remarques communes aux mentions de licence pilotées par l'UFR Sciences Exactes et Expérimentale : le premier semestre commun à l'ensemble des mentions de licence de l'UFR correspond à un cycle d'intégration de l'étudiant. Une unité d'enseignement (UE) « Ouverture scientifique » permet à l'étudiant d'appréhender les grands champs disciplinaires des sciences, ce qui lui permet une bonne approche des différentes mentions proposées par l'UFR. Par le choix d'options : 4 « Eléments fondamentaux » parmi 16 et 3 « Outils scientifiques » parmi 7 complètent le dispositif d'aide à l'orientation de l'étudiant. Le risque est cependant grand que l'étudiant manque de bases dans la suite de son parcours à partir du deuxième semestre suivant son choix d'options.

Remarques propres à la mention Mathématiques Informatique : la proposition de regroupement des deux licences actuellement habilitées est pertinent pour des formations connaissant soit des problèmes d'effectifs soit quelques difficultés d'adaptation. L'organisation de la formation proposée permet une bonne progressivité dans l'acquisition des connaissances : organisation d'un premier semestre (S1) commun à quatre mentions de licences Sciences, technologie, santé de l'établissement, deuxième semestre commun aux parcours, spécialisation progressive en mathématique ou en informatique à partir du troisième semestre. Les enseignements de travaux pratiques sont bien pris en compte, forcement plus utiles dans le parcours Informatique. Une méthodologie disciplinaire devrait toutefois intervenir au second ou troisième semestre.

• Points forts :

- S1 commun aux mentions du domaine Sciences, technologie, santé.
- Large éventail au niveau des débouchés : masters, licences professionnelles, écoles d'ingénieurs, IUFM.



- Points faibles :
 - Manque d'évaluation des enseignements par les étudiants.
 - Méthodologie insuffisamment intégrée.

- NOTATION GLOBALE (A+, A, B ou C) : B

- Recommandations pour l'établissement :

L'établissement devrait veiller à organiser à tout niveau l'évaluation de ses enseignements, notamment UE par UE, pour le pilotage de la formation. Un parcours réellement bi-disciplinaire mathématiques et informatique pourrait également être proposé par la mutualisation des enseignements pour faciliter l'accès aux filières d'ingénieurs ou aux masters. La participation de professionnels devrait augmenter à la fois pour intervenir dans les enseignements et pour proposer réellement des stages en troisième année.

Avis détaillé

1 ● Pilotage de la licence :

Les actions de pilotage de la formation ne font que débuter, mais il faut noter la volonté de l'établissement de les développer. L'équipe pédagogique est bien identifiée et représentative des deux parcours proposés. Les enquêtes propres aux disciplines commencent à se mettre en place et ne permettent pas encore un pilotage efficace de la formation.

2 ● Projet pédagogique :

La fusion de deux licences actuellement habilitées permet de proposer aux étudiants une formation généraliste qui devrait être plus attractive et permettre de diminuer le taux d'échec important en L1 de la mention Informatique précédemment habilitée. Le choix du parcours Mathématiques ou Informatique s'effectue en deuxième année avec encore quelques unités d'enseignements mutualisés.

3 ● Dispositifs d'aide à la réussite :

Le Plan pour la réussite en licence proposé par l'Université constitue une bonne prise en compte des actions à mener. Sa déclinaison pour la mention (orientation active, semaine d'accueil, tutorat...) comprend en plus une remise à niveau en langues ou en techniques d'expression et de communication, un module d'accueil pour les étudiants titulaires de BTS ou l'aménagement des enseignements pour les étudiants salariés. Ces actions n'ont pu encore être analysées précisément quant à leur efficacité. La méthodologie est insuffisamment développée tout au long de la formation : méthodologie du travail universitaire uniquement obligatoire en S1, aucune unité d'enseignement de méthodologie documentaire ou disciplinaire.

4 ● Insertion professionnelle et poursuite d'études choisies :

D'après les enquêtes menées par l'établissement, environ 80 % des étudiants diplômés de licence sont en poursuite d'études. Pour la mention, les enquêtes issues des deux licences actuellement habilitées ne sont pas encore significatives, mais semblent converger vers cette statistique. Les poursuites d'études sont bien identifiées (masters, école d'ingénieurs, métiers de l'enseignement premier et second degrés).